

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 67 (1996)

Artikel: Les tuiles anciennes du Canton de Vaud
Autor: Grote, Michèle
Kapitel: Les tuiles creuses
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-836148>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES TUILES CREUSES

La terminologie concernant ce type de tuile est loin de faire l'unanimité. Nous avons choisi d'adopter le terme très général de «tuile creuse» pour l'ensemble des différents types, soit les faîtières et les arêtières qui recouvrent le faîte et les arêtes du toit, et les tuiles canal, qui servent à canaliser l'eau s'écoulant sur les versants de la toiture.

Comme nous l'avons déjà vu, les tuiles plates ne constituent pas l'unique mode de couverture utilisé dans le canton de Vaud, mais il existe dans certaines régions également des toits couverts de tuiles canal. Ces derniers sont en nette régression, et même en voie de disparition, à tel point qu'il n'en subsiste plus que quelques exemples sur les bords du lac Léman. La découverte de tuiles à crochet dans les combles de l'église abbatiale de Bonmont a révélé l'existence, dans le canton de Vaud, d'un type de couverture en tuiles canal différant de celles qui ont subsisté en place, lesquelles s'apparentent plutôt aux modèles des régions méditerranéennes. Les tuiles canal de Bonmont correspondent à une variante complexe et unique dans nos régions, adaptée à des toits dont les pans, inclinés à 45°, sont plutôt raides. Ce type a très probablement été introduit à l'abbaye de Bonmont par les moines cisterciens, peut-être déjà au XII^e siècle. En revanche, ce sont des tuiles canal d'un type plus simple et adapté à des toits de pente beaucoup plus faible que l'on peut encore voir in situ en région lémanique. Les spécimens découverts dans les fouilles de la ville haute de Moudon, sous le Rochefort, ont révélé leur existence dans notre région dès le XV^e siècle au plus tard, ce qui paraît aussi confirmé par les archives communales de Lutry²¹³.

FABRICATION

La fabrication artisanale des tuiles creuses n'est pas très différente de la confection des tuiles plates. Une plaque d'argile était simplement coupée en forme de trapèze ou façonnée à l'aide d'un moule trapézoïdal (fig. 150). Dès que la terre était plus ferme, elle était pressée sur une forme en bois, un mandrin, ayant les dimensions internes de la future tuile et ensablée afin de faciliter le démoulage. La surface extérieure était alors lissée avec les doigts et le talon mis en

place par modelage. Au terme de ce processus, la tuile était alors démoulée, puis séchée debout, ce qui avait l'avantage de prendre peu de place²¹⁴.

TUILES CANAL

Tuiles canal à crochet

Ce type de couverture comprend deux éléments, une tuile inférieure servant à canaliser l'eau de pluie et une supérieure, posée en couvre-joint afin d'empêcher l'eau de pénétrer à l'intérieur du toit. Elles sont de forme conique, l'extrémité la plus large devant permettre l'emboîtement de la partie la plus étroite. Le talon se trouve du côté le plus large de la tuile inférieure, sur le dos extérieur, au ras du bord. Il est destiné à retenir la tuile sur le lattis de pose (fig. 151). La tuile supérieure, disposée en couvre-joint, a une forme identique, mais généralement plus étroite et se différencie de l'autre par la position du crochet qui se trouve sur le côté externe, en retrait du bord, afin de permettre le recouvrement nécessaire à l'étanchéité de la couverture (fig. 152).

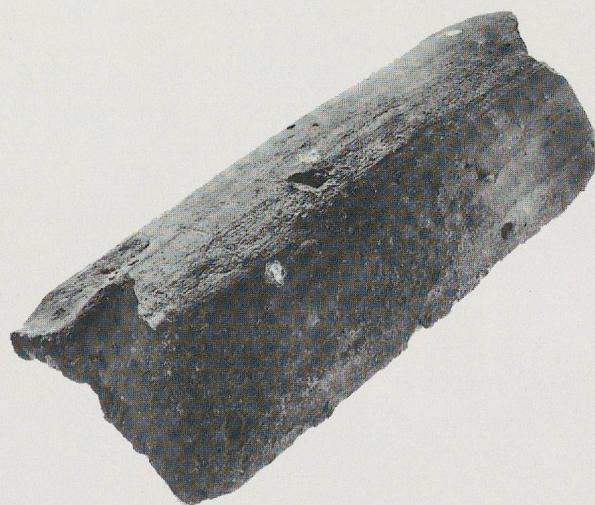


Fig. 151. Tuile canal inférieure dotée d'un crochet le long du bord supérieur servant à retenir la tuile au lattage (Lutry, commune).

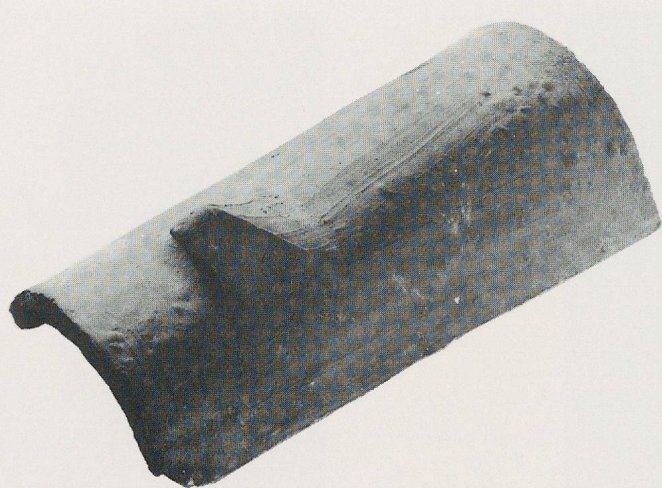
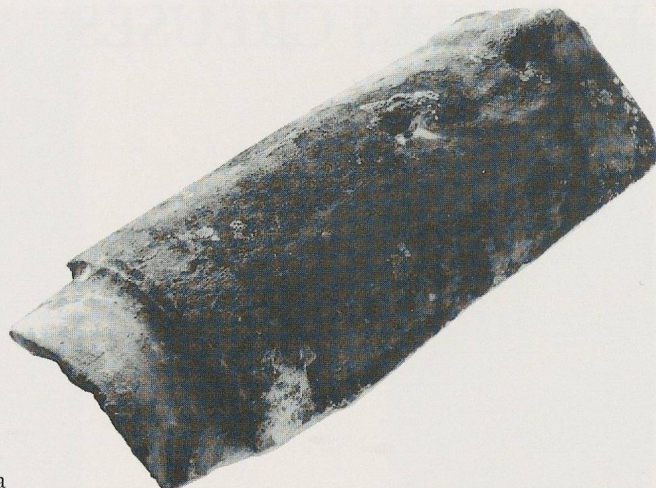


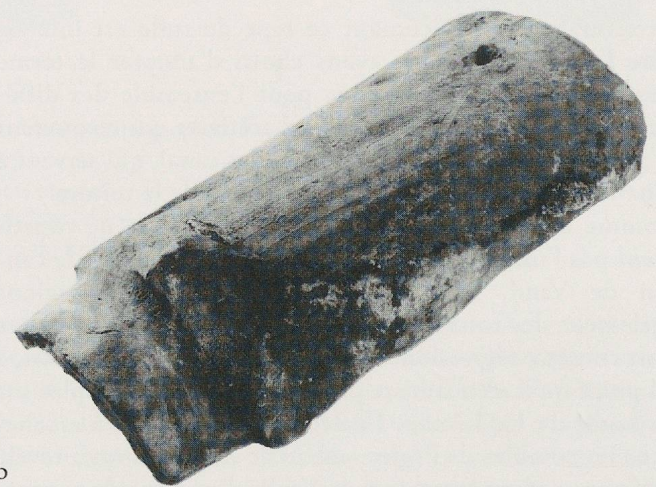
Fig. 152. Tuile canal supérieure dont le crochet est situé en retrait du bord afin de permettre le recouvrement nécessaire à l'étanchéité de la couverture par une partie de la tuile suivante qui vient s'y appuyer (Payerne, église abbatiale?).

Aucun exemple identique au système complexe découvert dans les combles de l'église Notre-Dame de Bonmont n'a été observé ailleurs dans le canton de Vaud. Cependant, des spécimens isolés plus simples, à crochet, malheureusement jamais trouvés en place, attestent l'existence de toits pentus couverts de tuiles canal²¹⁵. Un fragment de tuile canal inférieure doté d'un crochet à l'extrémité la plus large a été découvert dans la commune de Lutry (fig. 151). Une tuile de 35 cm de long de forme à peine conique provenant de Payerne, sans doute de l'abbatiale, montre un crochet situé en retrait du bord, ce qui permet de l'identifier comme une pièce servant de couvre-joint (fig. 152).

Deux tuiles canal, l'une supérieure et l'autre inférieure sont dotées non seulement d'un crochet, mais aussi d'un emboîtement à l'extrémité la plus étroite (fig. 153a-b). Elles sont un peu plus longues et mesurent 41 cm de long. Elles proviennent du clocher de l'église paroissiale de Payerne où elles ont



a



b

Fig. 153a-b. Tuiles canal, l'une inférieure (a), l'autre supérieure (b), dotées d'un emboîtement à l'extrémité la plus étroite (Payerne, église paroissiale).

sans doute été utilisées en réemploi comme arêtières, car elles ont été perforées après cuisson.

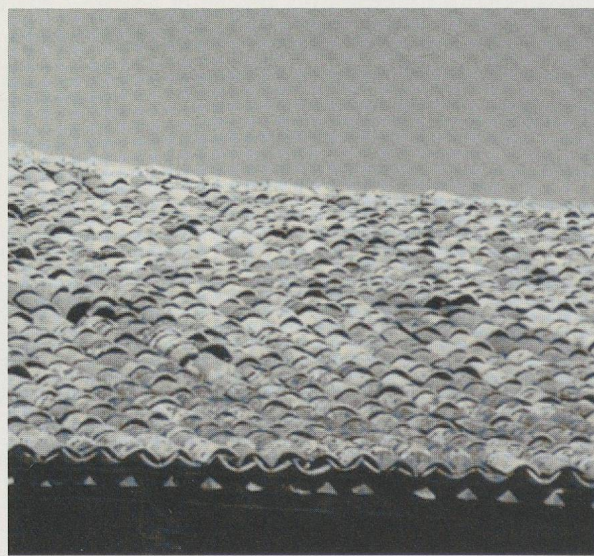


Fig. 154. Gilly, rural portant la date de 1643 sur la porte de grange. Toiture peu inclinée couverte de tuiles canal sans crochet posées sur sortes de chevrons de section triangulaire.



Fig. 155. Lutry, rue de la Tour 3. Détail de la couverture de tuiles canal.

Tuiles canal sans crochet

Tous les exemples de couverture en tuiles canal encore en place appartiennent au type courant dans les régions méditer-

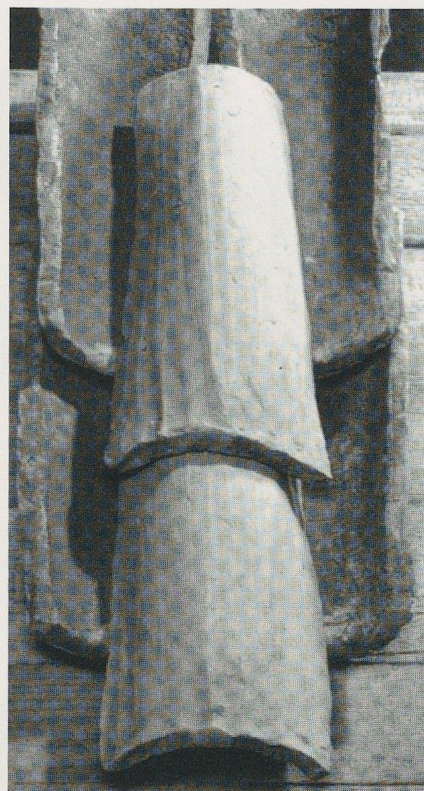
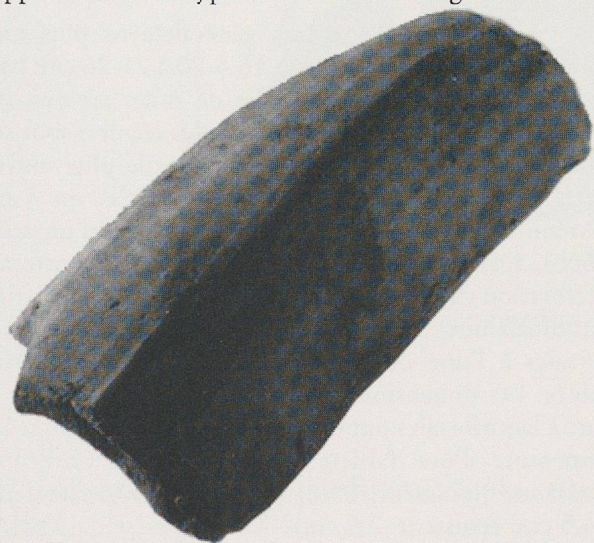
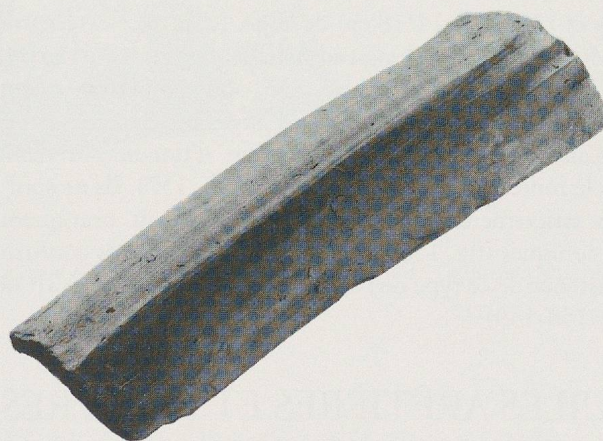


Fig. 157. Reconstitution de la couverture de tuiles canal sans crochet découvertes lors des fouilles archéologiques de la ville haute à Moudon (Moudon, rue du Château).

ranéennes. Dans le canton de Vaud, elles n'ont subsisté que dans la région lémanique (fig. 154-155)²¹⁶. Elles mettent en œuvre un seul type de tuile disposé indifféremment la surface convexe en haut, en couvre-joint, ou en bas, en canal, afin de drainer l'eau du toit. Ces tuiles sont simplement posées sur le toit dont la faible pente rend tout système d'accrochage superflu. Il se peut qu'à l'origine, elles étaient posées sur un voligeage jointif. Cependant, tous les exemples encore en place, qui ont pu être examinés, sont posés sur des chevrons



a



b

Fig. 156a-b. Deux variantes de tuiles canal sans crochet, de forme plus ou moins conique, trouvées lors des fouilles archéologiques de la ville haute à Moudon. Elles sont antérieures au milieu du XV^e siècle (Moudon, rue du Château).

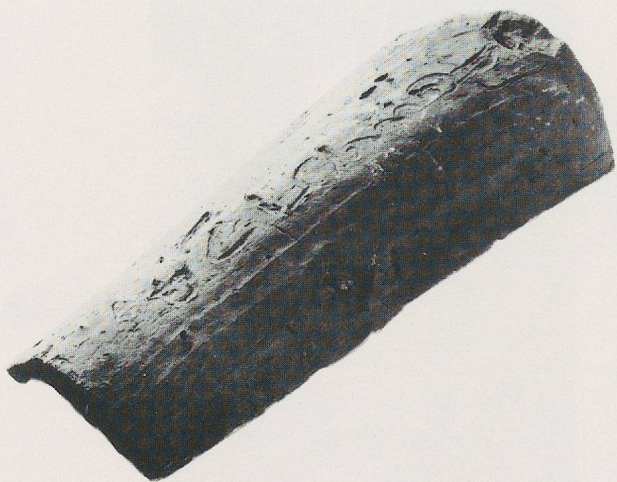


Fig. 158. Tuile canal sans crochet portant le millésime de 1534, la plus ancienne date inscrite sur une tuile trouvée dans le canton de Vaud (Nyon, Musée du château).

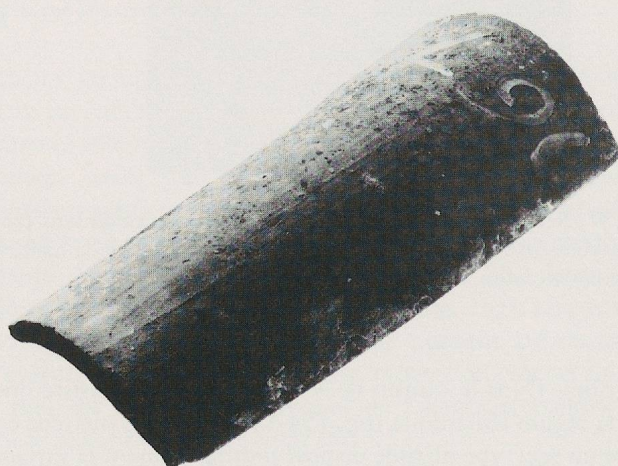
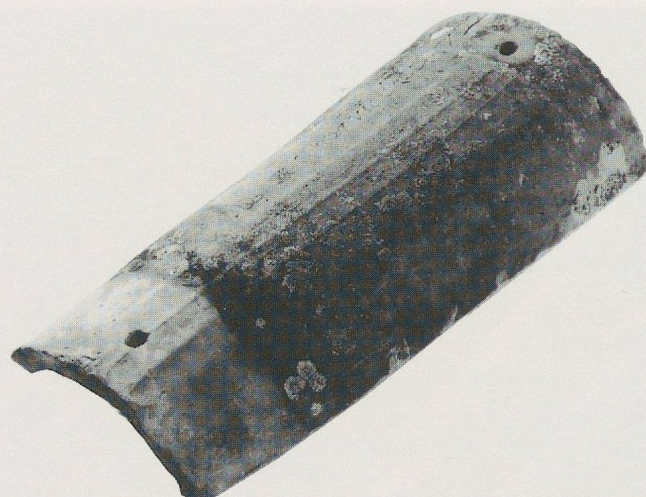


Fig. 159. Tuile canal sans crochet de 1670 (Nyon, Musée du château).

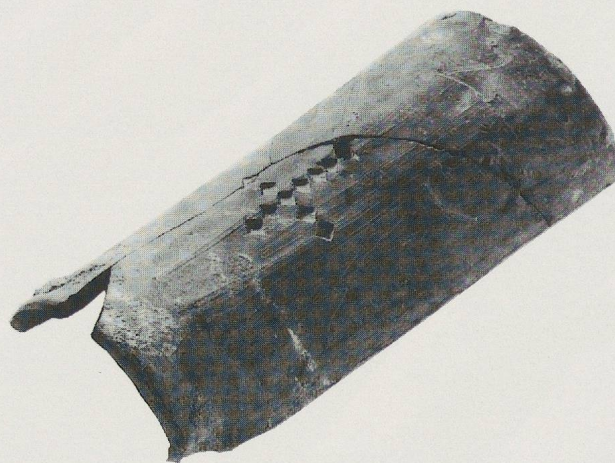
de section triangulaire (fig. 154). Ces tuiles canal sont de forme plus ou moins conique, assez minces (1-1,8 cm) et aplaties (hauteur: 3,7-7,5 cm). Elles ont entre 35 et 42 cm de long et 11/14,5 à 14/18 cm de large. La surface extérieure est généralement lissée longitudinalement avec les doigts et la surface intérieure est sablée. On observe parfois quelques stries transversales du côté le plus large. Les éléments datés les plus anciens proviennent de Moudon, d'une maison démolie vers le milieu du XV^e siècle (fig. 156a-b, 157). Ils ne sont pas tous strictement identiques, certains n'étant pratiquement pas coniques (fig. 156a). D'autres exemples datés confirment l'existence de ce type de couverture au XVI^e et au XVII^e siècle (fig. 158-159)²¹⁷.

TUILES ARÊTIÈRES ET FAÎTIÈRES

Il paraît assez difficile de distinguer de façon sûre les tuiles faîtières des arêtières. Seules les différences de dimensions permettent de les identifier, à la rigueur. La taille modeste d'un modèle daté de 1860 paraît indiquer plutôt une arêtière



a



b

Fig. 160a-b. Tuiles faîtières datées l'une de 1722 (a), l'autre de 1793 (b). La première est percée de deux trous carrés à chaque extrémité. La seconde est dotée d'une seule perforation au centre et ornée d'une croix (a. Veytaux, château de Chillon; b. Payerne, église abbatiale?).

(longueur: 38 cm; largeur: 16 cm; hauteur: 5,5-8 cm; épaisseur: 1,5 cm) (fig. 221b).

Les faîtières sont des pièces généralement plus massives (longueur: 38-52 cm; largeur: 16,5-20 à 21-26 cm; hauteur: 6,3-11 cm) que les autres types de tuiles creuses, surtout plus épaisses (1,5-3 cm). Les exemples récoltés sont simplement de forme conique et sont percés le plus souvent de deux trous généralement de forme carrée, un à chaque extrémité (fig. 160a, 161a), plus rarement d'un seul (fig. 160b). Dans certains cas, la faîtière ne comporte aucune perforation (fig. 161b,c). La surface extérieure est striée longitudinalement avec les doigts, avec parfois des stries transversales à l'une des extrémités. La surface intérieure est sablée. Les dimensions de ces tuiles sont adaptées à la toiture à laquelle elles ont été destinées, ce qui explique la taille imposante d'une faîtière provenant de la Cathédrale de Lausanne (longueur: 99,5; largeur: 25-30,5; hauteur: 11-14,5 cm; épaisseur: 2,8 cm)²¹⁸.

Les tuiles faîtières portent souvent des traces de mortier vers l'extrémité la plus étroite, qui était recouverte par la tuile voisine. Les éléments datés sont très rares. Deux modèles remontent au



Fig. 161a-c. Tuiles faîtières du XIX^e siècle. L'une d'entre elles est percée de deux trous carrés, un à chaque extrémité (a), alors que dans les deux autres cas les trous, ronds, paraissent modernes (b-c) (provenance inconnue).

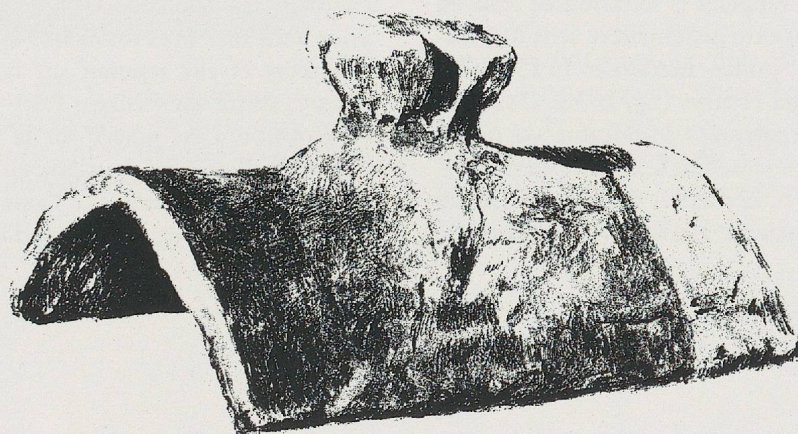


Fig. 162. Tuile creuse, utilisée comme faîtière ou comme arêtière, ornée d'un fleuron. Elle a été découverte au château de Chillon et daterait du XIV^e siècle selon Albert Naef.

XVIII^e, tandis que les autres sont du XIX^e siècle (fig. 160a-b, 161a-c)²¹⁹.

Les spécimens décorés sont peu courants, comme cette croix composée de petits losanges imprimés dans la terre encore molle (fig. 160b).

Des tuiles creuses utilisées comme faîtières ou arêtières, probablement d'origine médiévale, sont ornées au centre d'un fleuron. Des spécimens de ce type ont été découverts au château de Chillon et dans les combles de l'église de Romainmôtier (fig. 162)²²⁰.